

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

HYDROCOM

Version:4

Date de révision:23/09/2010

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation HYDROCOM

Utilisation de la substance / préparation Vernis vitrificateur parquet

N° code du produit: 17100-13061-13051

Identification de la société / entreprise S.E.P.V.
Rue Rol Tanguy - BP 19
F-91180 St Germain-Lès-Arpajon
France
Tél: +33 (0)1 69 88 13 10
Télécopie: +33 (0)1 60 84 04 81
Courriel: christophe.baude@sepv.fr

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant): FR - INRS Tél: 01.45.42.59.59
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: Irritant pour les yeux.

Risque(s) spécifique(s): réactions allergiques chez les personnes sensibles

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation: Mélange de

Composant(s) contribuant aux dangers:

- 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol - N° Id.: 603-096-00-8 - N° CE: 203-961-6 - N° CAS.: 112-34-5
Conc. (% pds):(%): 5 < C <= 10 - Classification: • Xi; R 36 •
- N-méthyl-2-pyrrolidone; 1-méthyl-2-pyrrolidone - N° Id.: 606-021-00-7 - N° CE: 212-828-1 - N° CAS.: 872-50-4
Conc. (% pds):(%): 2 < C <= 5 - Classification: • Repr. Cat. 2; R61 • Xi; R36/37/38 •
- triéthylamine - N° Id.: 612-004-00-5 - N° CE: 204-469-4 - N° CAS.: 121-44-8
Conc. (% pds):(%): 0 < C <= 1 - Classification: • F; R 11 • Xn; R 20/21/22 • C; R 35 •

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.

Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ingestion: Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s): poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone

Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.

Risques spéciaux: En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s): Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Précaution(s) pour la protection de l'environnement: Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

HYDROCOM

Version:4

Date de révision:23/09/2010

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

Méthode(s) de nettoyage: Absorber le liquide restant avec du sable ou avec un absorbant inerte et emporter en lieu sûr.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): A manipuler dans des locaux bien ventilés. Eviter le contact avec la peau et les yeux, ainsi que l'inhalation des vapeurs et brumes de pistolage.
- Mesure(s) d'ordre technique: Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.

Stockage

- Précaution(s): Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.
- Condition(s) de stockage: Température de stockage recommandée: 5-35°C
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètre(s) de contrôle:

- Limite(s) d'exposition: • triéthylamine:VME ppm = 2 - VME mg/m³ = 8,4 - VLE ppm = 3 - VLE mg/m³ = 12,6

Protection individuelle:

- Protection des voies respiratoires: appareil respiratoire seulement en cas de formation de vapeur ou de brouillard
- Protection des mains: Porter des gants en caoutchouc
- Protection de la peau et du corps: Le personnel devrait porter des vêtements protecteurs.
- Protection des yeux: Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Aspect: liquide
- Couleur: blanc cassé
- Odeur: légère

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH: 8-9
- Point / intervalle d'ébullition: > 100 °C (à 1013 bars).
- Point d'éclair: > 100°C
- Limites d'explosivité: Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
- Densité relative (eau = 1): 1.05 +/- 0.5
- Hydrosolubilité: complètement soluble
- Liposolubilité: insoluble
- Solubilité aux solvants: insoluble

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

Produits de décomposition dangereux: Lors d'un incendie, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote, de même que du cyanure d'hydrogène.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation: Peut être irritant pour les voies respiratoires
- Contact avec la peau: Peut être irritant pour la peau
- Contact avec les yeux: Peut causer une irritation des yeux

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

HYDROCOM

Version:4

Date de révision:23/09/2010

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

- Ingestion: Peut être nocif par ingestion

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets nocifs divers

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.

Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

Information(s) supplémentaire(s):

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU Non concerné

Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID)

Voies maritimes (IMDG)

Voies aériennes (ICAO/IATA)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

N° CE: Non applicable.

Symbole(s): Xi - Irritant



Phrase(s) R: 36 Irritant pour les yeux.

Phrase(s) S: 23 Ne pas respirer les gaz / fumées / vapeurs /aérosols.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: R36 Irritant pour les yeux.
R61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R11 Facilement inflammable.
R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R35 Provoque de graves brûlures.

Utilisation de la substance / préparation Vernis vitrificateur parquet

Historique

- Date de la première édition: 22/02/96
- Date de la révision précédente: 21/01/99
- Date de révision: 23/09/2010
- Version: 4
- Révision chapitre(s) n°: Générale
Réalisé par: SEPV